



# Commission du Football Éducatif Féminin

Procès-Verbal n° 2  
Réunion du 4 octobre 2023

**Animatrice** : Mme Lucie BLANCAL

**Présent(e)s** : Aurélie Coutron (partiellement), Cécile Voindrot, Dhélia Djebbar, Maena Garault, Eric Jitiaux, Mohamed Tounkara (Partiellement), Alain Viaud, Marie-Alice Corbier, Fatma Zeraibi, Nordine Chaib, Gérard Tardy, Mélanie D'andrade

**Assiste(nt)** : Julien Kaufmann

**Excusé(s)** : Audrey Gerbel, Vanessa Chatry, Stéphane Bourreau, , Anastasia Hermant, Nicolas Bargibant, Deborah Défelice, Salih Bennoune

---

## I. Organisation et fonctionnement de la commission

- Bienvenue à Julien Kaufmann qui remplace Charles Morisseau
- Présentation de l'ensemble des membres de la commission
- Anastasia Hermant a fait part de sa volonté de démissionner de la commission suite à un déménagement en dehors de l'Île de France, la commission la remercie pour son implication et lui souhaite bonne continuation. La demande sera transmise au comité directeur.
- A titre consultatif, il a été soumis au vote de la commission la demande de d'intégration formée par un ancien commissaire en procédure avec le District : 0 vote pour, 9 contre, 3 abstentions (2 membres n'étaient pas arrivés au moment du vote)
- Les membres de la commission sont répartis en 4 sous pôles
  - PEF :
  - Gestion des plateaux : Eric, Nicolas
  - Action Toutes foot du 28 janvier : Marie- Alice, Fatma, Cécile, Vanessa



- Journée des féminines du 8 juin : Maena, Dhélia, Nicolas

Chaque sous pôle aura en charge de proposer un projet d'action à la commission en respectant le budget alloué par la commission. La mise en œuvre des actions sera réalisée par l'ensemble des membres de la commission.

## **II. Plateaux U7F-U9F**

- Les documents relatifs aux plateaux seront envoyés aux clubs avant le 6 octobre
- Les thèmes des plateaux sont définis par la commission
- La commission rappelle que les fiches plateaux doivent être renvoyées avant le mardi qui suit le plateau (cf. annexe financière)

## **III. Carton vert**

- Le dispositif est mis à nouveau en place sur les catégories U1F et U13F.
- Seules les joueuses seront récompensées cette saison. Un budget sera demandé au comité directeur.
- 2 joueuses par poule en U11F (6 joueuses) et 2 joueuses par poule en U13F (8 joueuses). Les joueuses seront récompensées à l'issue de chaque phase du criterium, lors du toutes foot du 28 janvier pour la phase 1 et lors de la journée des féminines pour la phase 2.
- Critères pour être récompensé
  - La joueuse ayant reçu le plus de carton
  - En cas d'égalité, joueuse dont le club a reçu le plus de cartons

## **IV. Journée de sensibilisation à l'arbitrage et aux gestes qui sauvent**

- Candidature du club de Ville d'Avray
- Evènement en mixité
  - U12F et U13F
  - U13G
- Critères
  - Un club doit venir avec 10 joueuses ou joueurs
  - Obligation d'avoir au minimum 3 joueurs ou 3 joueuses dans une équipe de 10
  - 1 femme pour participer à un atelier de sensibilisation au rôle de dirigeante
  - 2 encadrants



- Il y aura deux rotations : 9h-12 et 14h-17h. Les clubs peuvent indiquer leur préférence. La commission pourra regrouper les clubs en fonction du nombre d'inscrits.
- Atelier de 15 minutes
  - Arbitrage en salle
  - Gestes de premiers secours en salle
  - Atelier arbitrage sur le terrain
  - Matches
- Le fit foot sera mis à l'honneur lors de l'échauffement

## V. Bilan de la journée de rentrée des féminines

- La Commission remercie le club de Bourg-la-Reine pour son accueil
- Points positifs
  - Nombre de joueuses présentes : 253
  - Nombre de permis de jouer : 101
  - Nombre de joueuses licenciées : 152 (50% des effectifs des clubs présents)
  - Adaptation
  - Déroulement de la journée sans problème majeur
  - Implication de l'encadrement
  - Des permis de jouer se sont transformés en licence
  - Organisation générale
  - L'ambiance festive
- Points à améliorer
  - Absence de certains clubs par manque d'encadrement pour accompagner les joueuses
  - Arrivée de certains clubs avec des joueuses d'une catégorie non conviée - > transmission au comité directeur pour décision de sanction
  - Gestion des parents : nécessité de dédier une personne de l'encadrement à la gestion des parents pour expliquer qu'il n'y a pas de compétition lors de cet événement
  - Installation des buts / matériel supplémentaire sur certains ateliers notamment customisation des maillots
  - Nécessite de mettre en place une fiche de route pour le démontage des ateliers -> mise en place d'un « carton » par atelier pour que chaque personne range son atelier



- Réflexion à mener sur la présence des éducateurs clubs sur les terrains :  
nécessite d'avoir le listing des éducateurs
- Lancement des activités à accélérer
- 9 clubs soumis à amende pour écart d'effectif de plus ou moins 25% -  
transmission au comité directeur

*La séance est levée à 21h30.*

